



Cachet du distributeur

NOTICE D'INSTALLATION

**FOYERS FERMES CONFORMES EN 13229 AVEC MARQUAGE CE
TYPE INTERMITTENT POUR COMBUSTIBLE BOIS DE CHAUFFAGE**

KALEO 80 / KALEO 100 / KALEO 120

L'installation de ce foyer doit être réalisée suivant les règles de l'art, dans le respect des prescriptions du constructeur et des réglementations locales et nationales (la réglementation la plus restrictive sera retenue). Il est recommandé de faire effectuer cette installation par un professionnel compétent.

Le fabricant est uniquement un concepteur de matériel et il n'entre pas dans ses prérogatives les éléments suivants :

- la conception des installations de chauffage.
- les études thermiques.
- la réalisation des réseaux de gaines de distribution de chauffage,

Ceux-ci étant de la seule compétence de l'installateur professionnel ayant les qualifications requises.

Cet appareil a été conçu et fabriqué dans le respect des normes. Il a été testé par un laboratoire indépendant afin de valider les paramètres d'installation et de mise en service. Toute modification apportée à l'appareil peut entraîner un danger et annulera la garantie.

Les foyers AXIS ne sont pas des incinérateurs de chantier. La combustion de tout matériau non conforme à la norme NF G1H1 peut entraîner une dégradation de certains éléments de l'appareil.

Toute erreur d'impression, ainsi que toute modification ultérieure de ce document ne peuvent engager notre responsabilité.

EXIGENCES ET NORMES TECHNIQUES

L'implantation du conduit et conditions d'utilisations :

Arrêté du 22 octobre 1969 (J.O. du 30 octobre 1969) relatif aux conduits de fumées desservant les logements

Arrêté du 23 février 2009 relatif à la prévention des intoxications par le monoxyde de carbone dans les locaux à usage d'habitation.

L'entretien et la rénovation :

Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) relatif aux prescriptions minimales d'hygiène, de salubrité et d'entretien des ouvrages.

La sécurité incendie :

Décret du 22 octobre 1993 (J.O. du 26 octobre 1993), relatif à la sécurité des consommateurs en ce qui concerne les foyers fermés et inserts utilisant un combustible solide.

Avis à la commission de sécurité des consommateurs du 8 novembre 2000 relatif aux dispositifs de redistribution d'air chaud.

Arrêté du 31 janvier 1986 modifié (J.O. du 5 mars 1986) relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation.

Qualifications :

Loi N°96-603 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat du 5 juillet 1996.

Décret du 2 avril 1998 relatif à la qualification professionnel exigée pour l'exercice des activités prévues.

Normes de mise en œuvre et DTU :

NF P51-201 (référence DTU 24.1)

NF P51-203 (référence DTU 24.2.2)

NF P51-204-1 (référence DTU 24.2.3)

Il incombe à l'installateur de s'informer et de mettre en œuvre toute norme ou prescription, nationale ou locale, plus restrictive.

RECEPTION DE L'APPAREIL

Vérifier que votre appareil n'a pas été endommagé pendant le transport. Vérifier plus particulièrement la vitre, l'ouverture de porte et le fonctionnement du clapet.

AVANT TOUS TRAVAUX

Il y aura lieu d'effectuer un examen précis et professionnel du futur emplacement ainsi que du conduit de raccordement.

LE CONDUIT

Nous préconisons dans le tableau en annexe des valeurs de diamètre et de hauteur de conduit (hauteur totale à partir de l'exutoire du foyer). La surface intérieure d'évacuation du conduit auquel est raccordé le foyer doit être égal à la surface d'évacuation de l'exutoire du foyer.

Il incombe à l'installateur de vérifier la compatibilité du conduit en conformité avec les normes EN 1856-1 et EN 13384-1.

Dans le cas d'un conduit non compatible, il est nécessaire de faire procéder au tubage ou au chemisage de votre conduit par une entreprise ayant les qualifications professionnelles requises. Tous les foyers AXIS peuvent être raccordés à un conduit de classe T 450 G (DTU 24-1).

Pour un fonctionnement optimal de l'appareil, le tirage doit être contrôlé et compris entre 12 et 20 pascals.

Vérifier que la sortie de toit soit conforme au DTU 24.1.

Dans le cas d'une hotte en dépression par extraction mécanique, l'étanchéité du conduit de raccordement, y compris ses jonctions, doit être telle qu'il ne puisse y avoir d'aspiration de fumées dans l'extracteur.

L'EMPLACEMENT

Vérifier la nature des matériaux constituant les murs d'adossement, le sol, le plafond. Aucun matériau combustible ou dégradable à la chaleur, aucun câble électrique, aucune canalisation de gaz ne doivent se trouver à moins de la distance de sécurité précisé dans le tableau en annexe.

Vérifier que le sol peut supporter le poids de l'appareil. Dans le cas contraire, il faut prendre les mesures appropriées (répartition de charges ...).

Tous les travaux préparatoires à la pose de votre appareil doivent être terminés avant l'installation (conduit de fumée, arrivée d'air extérieur, maçonnerie ...).

Nous recommandons d'installer l'appareil dans une pièce hors d'eau et hors d'air. Les poussières issues de travaux peuvent se déposer sur l'appareil et brûler lors de sa mise en service, provoquant un noircissement des plafonds. Il est donc recommandé d'attendre l'achèvement des travaux pour réaliser l'installation de votre appareil.

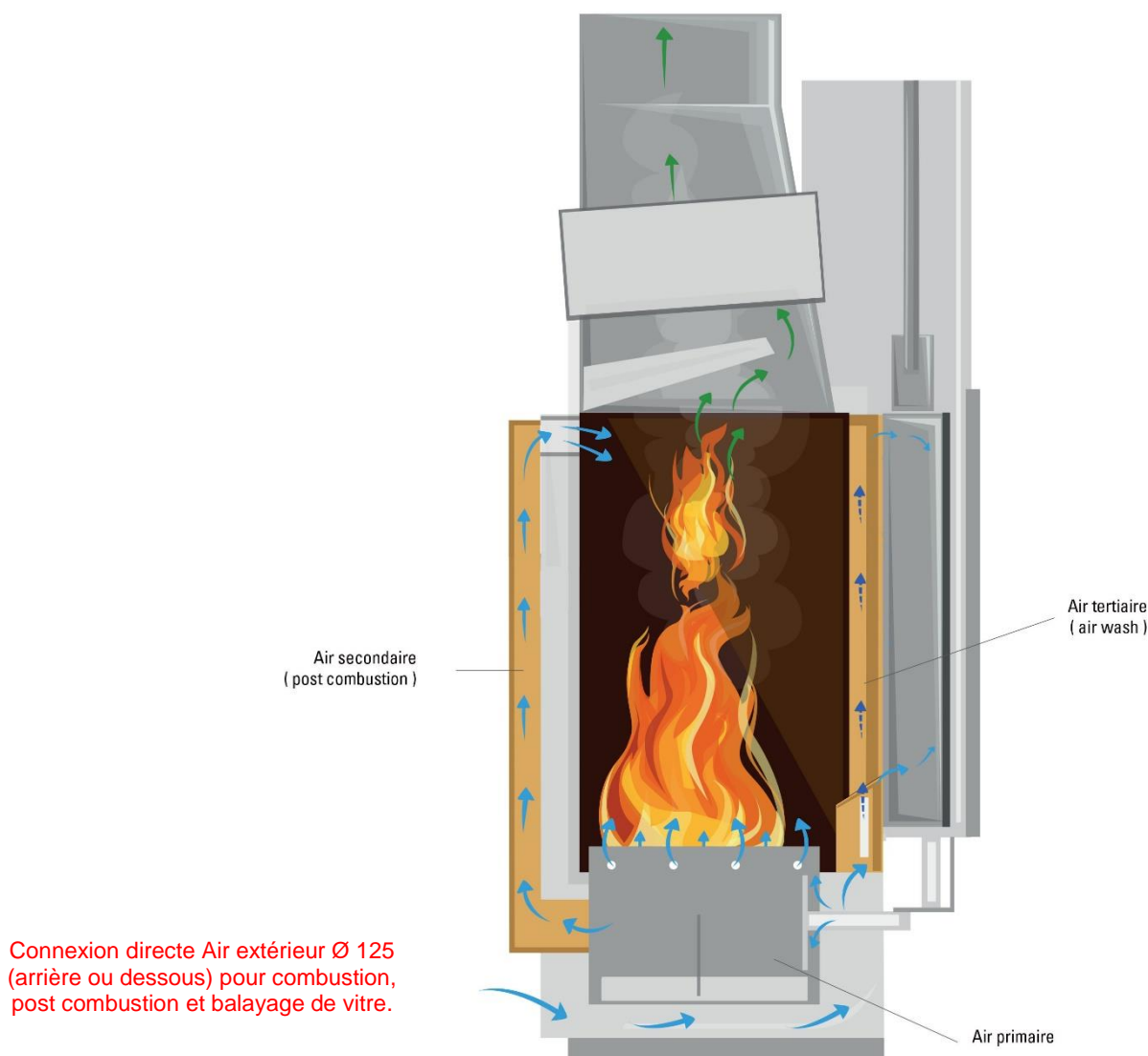
LE LOCAL

Votre appareil ne peut en aucun cas fonctionner dans une pièce en dépression.

La présence d'une hotte, d'une VMC ou d'un autre appareil de chauffage nécessitant de l'air dans une maison bien isolée peuvent provoquer des perturbations (mauvaise combustion, refoulement de fumée...). Vérifier que l'air nécessaire à la combustion du bois peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce. Lorsque l'admission d'air de la pièce est insuffisante, il est nécessaire de réaliser une amenée d'air supplémentaire propre à la cheminée.

Air comburant

Dans le cas d'un appareil non connecté, l'amenée d'air propre au fonctionnement du foyer doit avoir une surface de 300 cm² minimum. Elle doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur et déboucher à la base du foyer. Elle doit être protégée par une grille et obturable afin de pouvoir la fermer lorsque l'appareil n'est pas en fonctionnement. Il faudra également tenir compte d'éventuelles pertes de charges liées à la réalisation d'un conduit trop long.



Il est préférable d'effectuer le raccordement à l'air extérieur afin d'optimiser la régulation de la combustion. En fonction des conditions spécifiques du bâtiment (étanchéité, présence d'une VMC, présence d'une hotte de cuisine ...), il pourra être nécessaire de créer une arrivée d'air indépendante. Cela permet un renouvellement de l'air lorsque le foyer fonctionne ainsi qu'une assurance du bon maintien de la pression dans la pièce. Idéalement cette arrivée d'air doit se faire sous le foyer.

Il est important de signaler que toute modification ultérieure des conditions d'utilisation (installation d'une VMC, d'une hotte ou tout autre appareil prélevant de l'air, travaux d'isolation ou d'amélioration de l'étanchéité ...) pourra provoquer un dysfonctionnement de type refoulement de fumée.

LA CONVECTION

Les grilles de convection doivent permettre un passage d'air de 600 cm² en partie basse et 650 cm² en partie haute, elles ne doivent pas être obturables. Il faut éviter tout piège à calories permettant de dépasser une température de 105 à 110 °C qui engendrerait un début de carbonisation des poussières et un noircissement des plafonds.

Dans le cas des foyers double-face, les grilles de décompression doivent être installées dans chacune des pièces encadrant l'appareil afin de favoriser l'équilibrage de pression de part et d'autre. De même, les grilles de convection d'air chaud doivent être réparties dans chacune des pièces.

MISE EN SERVICE

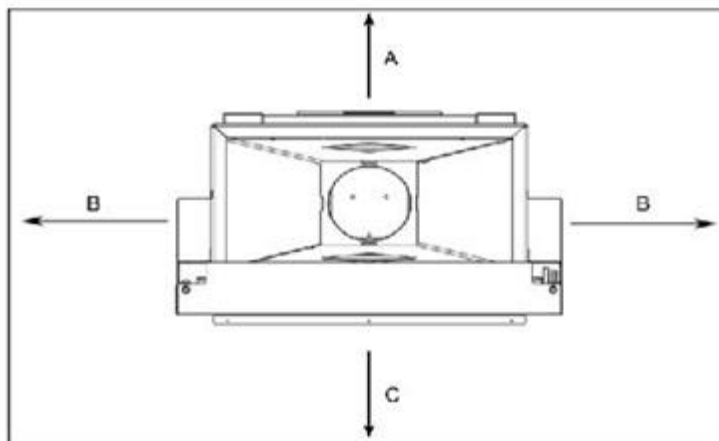
Remettez à l'utilisateur la notice d'utilisation. Prenez le temps de la parcourir et de répondre à ses questions. Faites un allumage avec lui pour lui expliquer le fonctionnement de son foyer. Insistez sur la qualité du bois, sur la nécessité d'un bon allumage et d'une bonne combustion afin d'éviter tout problème de refoulement ou de noircissement de vitre.

La notice d'installation fait partie intégrante de l'appareil, il faut donc la conserver sans limite de temps et la transmettre au nouvel utilisateur en cas de rétrocession

Préconisation de hauteur de conduit (conduit droit, sans dévoiement)

Désignation	Ø du conduit	H mini en mètres	Reduction	H mini en mètre si réduit
Kaléo 80	Ø180	5.00m	NON	NON
Kaléo 100	Ø200	5.00 m	Ø180	6.00 m
Kaléo 120	Ø200	5.50 m	Ø180	6.50 m

Distance de sécurité (en cm)/matériau incombustible



Désignation	A	B	C
	Face arrière	Coté	Face vitrée
Kaléo 80	10	10	120
Kaléo 100	10	10	120
Kaléo 120	10	10	120

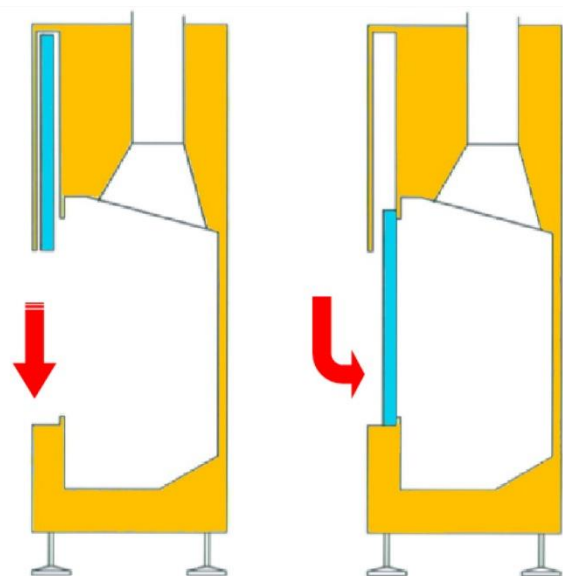
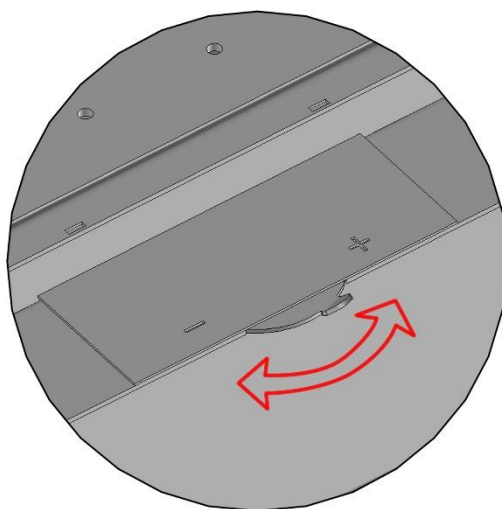
INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Cet appareil est conçu pour fonctionner porte(s) fermée(s). La fonction « escamotable » doit être utilisée pour la mise en route et le rechargement.

Commande de régulation de l'air primaire

Grace à l'étanchéité élevée de ce foyer fermé, vous ne trouverez pas de commande de clapet de fumée, uniquement une commande de régulation de l'air primaire qui permet un ajustement de l'allure de combustion.

Le « + » représente l'ouverture du registre et le « - » la fermeture (voir schéma ci-dessous).



Ouverture de la porte (escamotage)

L'escamotage de la porte des Kaléo peut être segmenté en 2 phases :

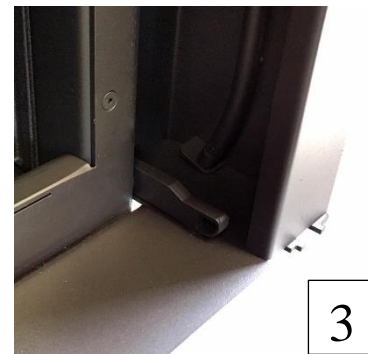
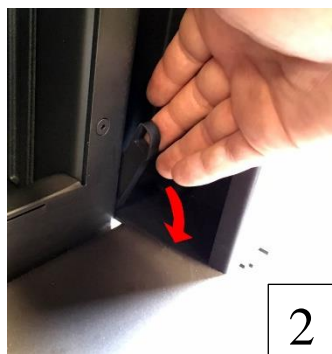
- Une phase de monter descente « standard » qui permet une ouverture suffisante pour le chargement en bois de l'appareil.
- Une phase de plaquage qui permet d'assurer une pression permanente du joint et donc et bonne étanchéité.

Ouverture de la porte pour nettoyage de vitre (oscillation)

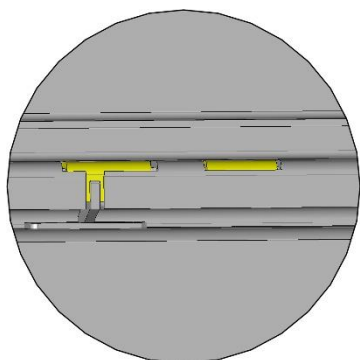
Avant de réaliser l'ouverture de la porte en oscillant, il est nécessaire d'abaisser les deux pièces de chaque côté de l'appareil, afin de faciliter par la suite l'ouverture de la porte.

Une fois ces deux pièces en position basse (cf. 3) vous pouvez descendre la porte, celle-ci viendra reposer sur ces butées et vous pourrez déverrouiller la porte sans effort.

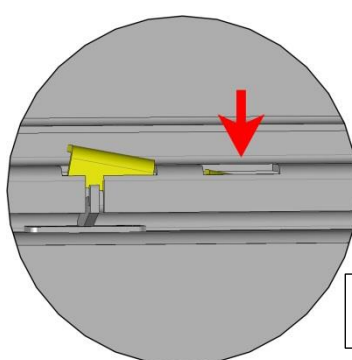
Pensez à remonter ces pièces une fois que vous aurez terminé votre action, sinon votre porte ne se fermera pas comme il le faut et vous aurez une entrée d'air constante par la porte.



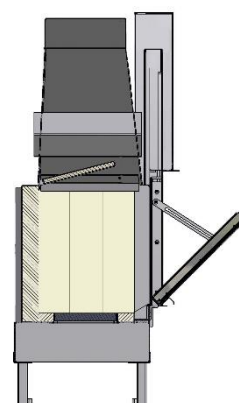
Une commande de verrouillage se trouve en partie supérieure de porte, au milieu (cf.A). Une pression à l'extrémité droite de la commande (cf.B) vous permettra de libérer la porte par un mouvement d'oscillation. Cette action doit être fait uniquement lorsque l'appareil est froid et seulement dans le but de nettoyer la vitre.



A



B



A savoir :

Si vous ne réalisez pas toutes ces étapes dans l'ordre, il vous sera tout de même possible d'ouvrir la porte, mais vous vous exposez à un risque de rayures sur la cornière inférieure ainsi qu'une difficulté à refermer la porte. A ce moment-là, il vous faudra maintenir la pression en haut de porte avec une main pour la fermer, tout en relevant légèrement l'ensemble de la porte, avec l'autre main. Le verrouillage se fera ainsi tout seul.

COMBUSTIBLES

Combustible recommandé : bois de chauffage normalisé NF G1 H1

Utiliser des bûches adaptées aux foyers en dimension ayant au moins deux ans de coupe et de séchage. Son stockage doit être fait sous abri. Un bois trop humide peut provoquer l'encrassement de la vitre, des parois internes du foyer et du conduit de fumée.

Combustibles interdits : Tout autre combustible que le bois de chauffage.

Nous déclinons toute responsabilité concernant la détérioration des pièces qui serait causée par l'emploi de combustibles autres que ceux préconisés dans nos notices.

ALLUMAGE ET RECHARGEMENT**Démarrage du feu :**

Demandez à votre installateur de vous expliquer en détail le fonctionnement de notre nouveau foyer. Il a réalisé l'étude thermique de votre installation, il est le plus compétent pour vous expliquer comment tirer le meilleur parti de votre appareil.

Il est recommandé de réaliser un allumage inversé afin de réduire le dégagement de fumées et de poussières au démarrage.

- Ouvrir le volet d'entrée d'air primaire.
- Pour établir un lit de braises suffisant, il faut environ 3 kg de bois.
- Allumer le sommet de la pile de bois.
- Conserver le registre d'air ouvert pendant la durée d'une charge de bois.

**Rechargement :**

Il est recommandé d'attendre qu'il ne reste que des braises avant d'ajouter à nouveau du bois. L'ouverture de la porte doit se faire progressivement afin de limiter un appel d'air qui pourrait favoriser la sortie de la fumée dans votre pièce.

N.B. : Foyers peints. Lors de la première utilisation, le foyer peut diffuser un gaz irritant et dégager des odeurs désagréables. Ce gaz n'est pas toxique, mais il est recommandé de bien aérer la pièce. Laisser le foyer brûler avec un grand tirage jusqu'à ce qu'aucun gaz, fumée ou odeur ne puisse être détecté.

ENTRETIEN

Retirer les cendres :

Une bonne utilisation ainsi que la combustion d'un bois dur et sec sont les conditions pour n'avoir que 1% de cendres. Laisser un lit de cendres n'empêche pas une bonne combustion, mais il faut régulièrement vider le cendrier. Nous vous conseillons d'attendre le refroidissement du foyer.

Il est préférable de nettoyer la sole foyère afin de permettre une bonne manipulation de plaque du bucher. Soulevez là et vider le bac à cendre prévu à cet effet.

Les cendres peuvent contenir des braises incandescentes. Il faut s'assurer de les vider dans un récipient non inflammable posé sur un revêtement non inflammable.

Nous recommandons l'utilisation d'un aspirateur à cendre.

La Gamme Kaléo est équipée d'un système de balayage de vitre en haut et en bas de la porte. Cela vous permet de conserver une vision de la flamme durant plusieurs jours.

Attention, l'efficacité de ce balayage est lié à de nombreux facteurs tel que le tirage, l'humidité du bois et l'allure de combustion.

Pour le nettoyage de la vitre, vous devez attendre que la vitre soit froide.

L'utilisation de produits trop agressifs peut entrainer une dégradation de certains éléments du foyer. Un morceau de papier journal humide trempé dans la cendre est un bon moyen efficace et écologique de nettoyer la vitre de votre foyer avant de la rincer à l'eau claire. Vous pouvez également utiliser un produit à vitres du commerce.

Les joints de porte sont en fibre de verre tressé, il s'agit d'une pièce d'usure qu'il vous faudra remplacer de façon régulière. Vous pouvez les commander auprès de votre installateur.

La vitre vitrocéramique résiste à une température de 750°C, en cas de bris de verre, suite à une manœuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer la vitre cassée par un matériau autre que celui fourni par le fabricant. La qualité du verre d'origine doit être respectée.

Avant les premiers feux de l'automne, il est vivement conseillé de nettoyer le dessus de l'appareil afin d'éviter de carboniser les poussières qui risquent de se déposer au-dessus de la grille de convection. Il est important de vérifier le bon état de propreté des grilles de convection.

GARANTIE

Les foyers Kaléo ont été pensés et fabriqués de façon à vous procurer un plaisir visuel et un confort de chauffage durable dans le temps. Si toutefois, malgré nos efforts de contrôle qualité l'appareil présente une anomalie, nous nous engageons à trouver une solution.

Nous distribuons nos produits dans le monde entier et c'est pour cela qu'il nous sera parfois difficile de nous rendre en personne sur les chantiers. Nous serons donc amenés à vous demander de passer par l'intermédiaire de votre revendeur ou bien de réaliser parfois quelques manipulations pour solutionner votre problème. Cependant, des documents nécessaires à ces manipulations pourront vous être fournis si besoin.

La durée de garantie

Odyssée garantit votre foyer :

- 10 ans sur les réfractaires et la structure générale du corps de chauffe
- 5 ans sur les mécanismes
- 2 ans sur les composants électriques d'origines (ventilateur, interrupteur, câblage,...)

La garantie est limitée à l'échange ou à la réparation des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion de toute autre indemnité. (Les coûts éventuels de démontage et de remontage, ainsi que les frais de port, d'emballage et de main d'œuvre ne pourront en aucun cas nous être imputés.)

Sont exclus de la garantie la vitre, les joints, les écrans thermiques, les pièces d'usure ainsi que toute dégradation provenant de négligence d'entretien ou d'utilisation

Notre responsabilité sera dérogée si toutes les clauses suivantes n'ont pas été respectées :

- Installation de l'appareil conforme aux règles de l'art selon le D.T.U. 24.2 et 24.1
- Absence de toute modification sur l'appareil
- Utilisation normale au feu de bois (NF G1-H1)

Les dispositions de la garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique dans les conditions des articles 1641 et suivant le Code Civil.